

Commune de Hochfelden.

LE SUR
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Monsieur le commissaire enquêteur, dans le cadre de l'enquête public du PLU qui touche notre commune, nous avons remis un dossier le 16 octobre 2019 qui explique notre requête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

n° 2

HOCHFELDEN, le 16 octobre 2019

Demande de modification de la zone Agricole Constructible

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur,

a réalisé une sortie d'exploitation pour un troupeau de 70 vaches laitières en 2018. Cet investissement a été fait pour éviter les problèmes de cohabitation avec les zones espaces de loisirs : tennis, piscine, salle polyvalente, malgré l'antériorité de l'ancienne exploitation qui se trouve à 198 mètres de ces installations.

Nous avons donc investi quelques 700 000 euros pour le bien-être animal, humain et pour un développement futur de notre activité. On a réalisé un bâtiment très confortable, éloigné de plus 800 mètres des installations sportives, pour éviter les « nuisances ». Nous avons dû financer un nouveau raccordement eau, un poteau incendie, un nouveau poste de transformation électrique, un raccordement internet. Ce sont des investissements conséquents. Ce zonage restreint bloque l'évolution future de notre outil de travail.

En effet, l'extension du bâtiment construit en 2018, (l'année dernière) ne peut se concevoir que dans le prolongement de l'actuel bâtiment laitier. C'est-à-dire le long du chemin de Scherlenheim, vers Hochfelden.

Cette extension est la logique pour plusieurs raisons :

- Le confort des vaches laitières dans un bâtiment bien orienté face à la météo estivale, et hivernale.
- L'aspect économique d'un agrandissement : des gaines de raccordement sont déjà posées, ainsi qu'une travée supplémentaire.
- Lors d'un orage important, l'eau s'évacue en traversant les parcelles en leur milieu de Scherlenheim vers Hochfelden.
- La maîtrise du foncier, détenu par

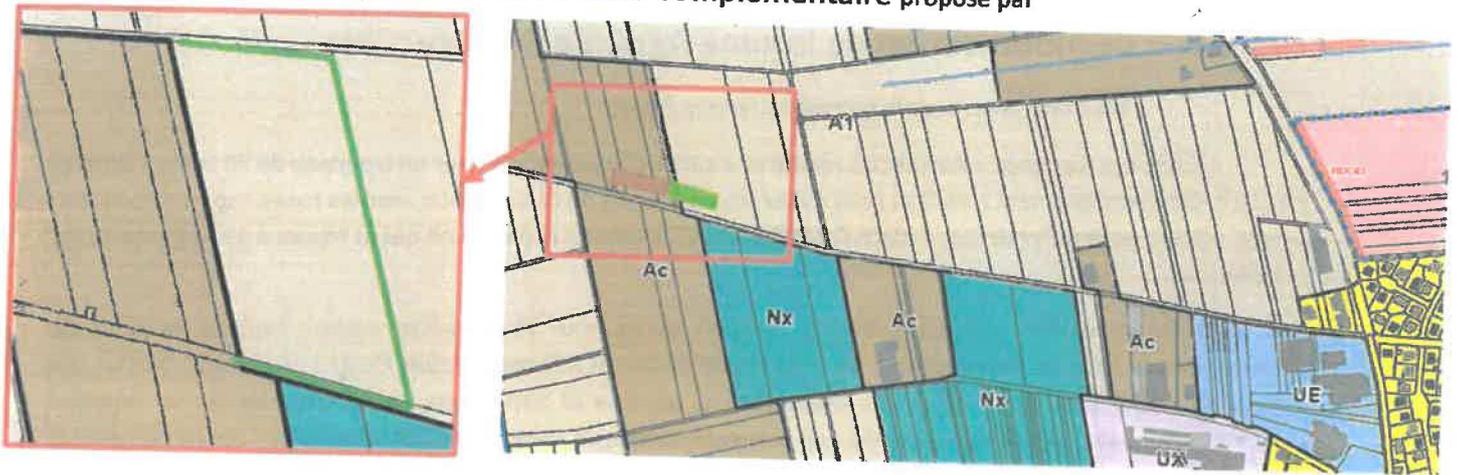
Je demande par la présente de rajouter dans la zone Agricole Constructible le terrain attenant situé à HOCHFELDEN et cadastré Section 57 n°139 « Auf dem Kreuzweg ».

Je suis prêt à vous recevoir, vous faire découvrir l'investissement réalisé, l'extension prévue et vous démontrer le bien-fondé de ma demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

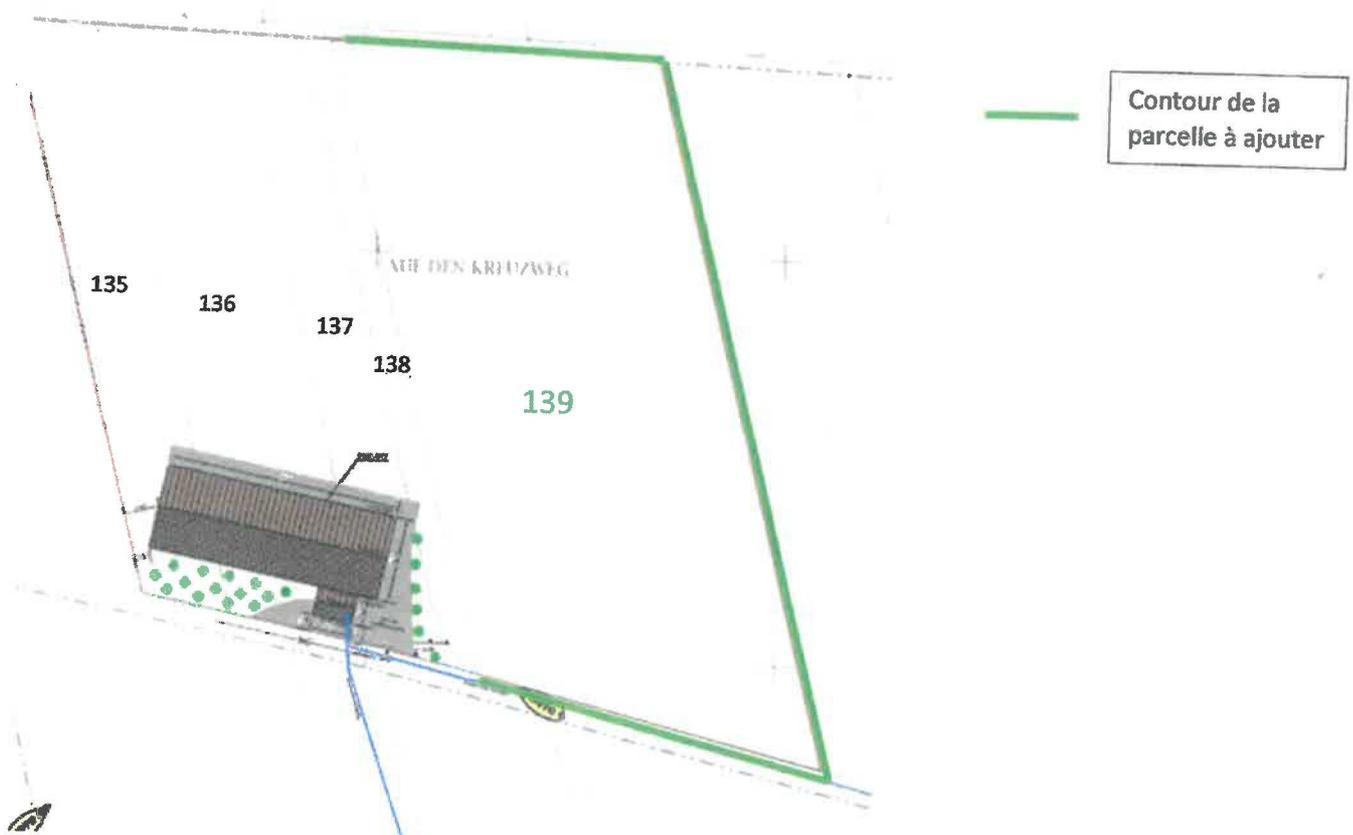
 Zonage Agricole Constructible proposé par la mairie de Hochfelden

 Zonage Agricole Constructible Complémentaire proposé par



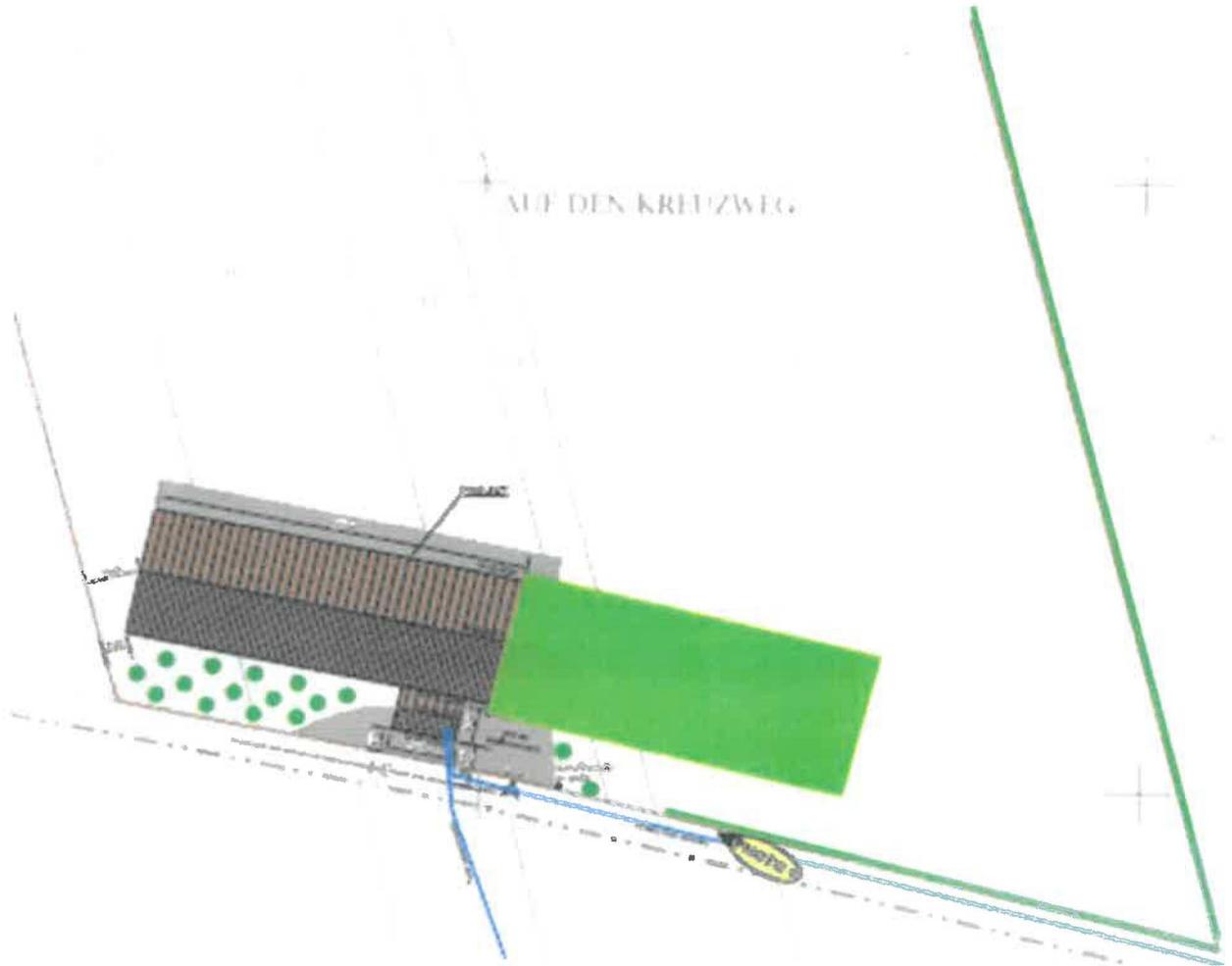
Auf dem Kreuzweg, Section 57, parcelle 135-136-137-138

Etable construite en 2018



Auf dem Kreuzweg, Section 57, parcelle 135-136-137-138 + 139

Extension Envisagée dans un futur proche, Installation de



Auf dem Kreuzweg, Section 57, parcelle 139 à rajouter